

Le Pseudorasbora (Goujon asiatique)



Source photo Wikipedia Seotaro, edited by Lycaon [CC BY-SA]

Petit poisson argenté dépassant rarement les 10 cm.

Bouche orientée vers le haut (presque verticale), bande latérale brune sur les flancs (surtout chez les juvéniles)

Il est arrivé de Chine il y a 50 ans et a fait des ravages dans les rivières d'Europe et d'Afrique du Nord. Le premier signalement en France a été réalisé en Sarthe dans les années 1970. Suite à des déversements volontaires ou accidentels, il a été observé dans de nombreux cours d'eau et plans d'eau français. Sa stratégie reproductive très efficace lui permet de coloniser rapidement les bassins versants sur lequel il est présent. Aujourd'hui, il est de plus en plus observé dans les cours d'eau et plans d'eau en Charente-Maritime.

Le Pseudorasbora est une **espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques**. Il est **interdit de le remettre à l'eau et de l'utiliser comme vif**.

Cette espèce est un porteur sain d'un agent pathogène (proche des champignons) appelé « Agent Rosette ». A l'œil nu, aucun signe de la maladie ni chez le Pseudorasbora, ni chez les poissons contaminés. Pourtant cet agent pathogène est capable d'infecter 2 à 20% de la population des espèces natives de nos cours d'eau et plans d'eau. Les mortalités ont lieu de façon régulière et non massive. Dans certains pays, comme la Turquie, des mortalités allant jusqu'à 80-90% ont été observées. L'agent pathogène se transmet par simple contact dans l'eau et/ou par prédation.

Il est donc important de veiller à ne pas introduire ce poisson lors des empoisonnements.

Soyez vigilant lors des livraisons de poissons blancs notamment, et refusez un déversement si vous constatez ne serait-ce qu'un seul individu dans le lot car les autres poissons peuvent avoir été contaminés pendant le transport. La vigilance doit être encore plus importante dans le cas d'empoisonnement en cours d'eau car le seul moyen de lutte est l'éradication totale de la population de Pseudorasbora.

De plus, en cas de présence de ce poisson dans vos cours d'eau ou plan d'eau, merci de nous le signaler à l'aide d'une photo (date et lieu).

Pour en savoir plus : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/67415/tab/fiche